

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-01

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 06

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Cédric MOREL, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

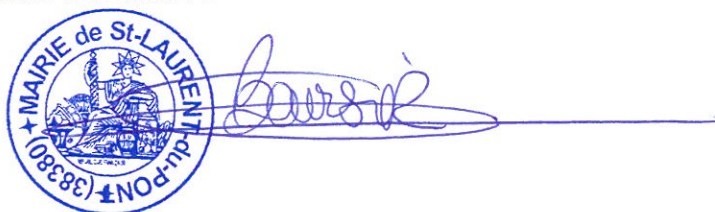
OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025.

Rapporteur : Céline BOURSIER

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 19 février 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :
- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal du 19 février 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-02

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 06

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Cédric MOREL, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

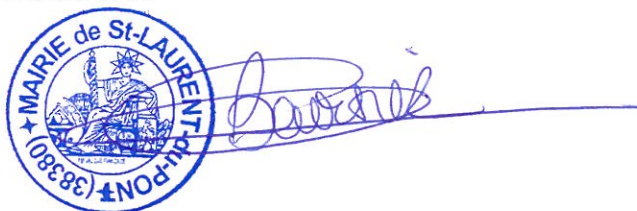
OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2025.

Rapporteur : Céline BOURSIER

Madame le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 19 mars 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :
- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil municipal du 19 mars 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-03

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 06

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Cédric MOREL, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET DE L'EAU

Rapporteur : Véronique Morel.

Madame le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il est proposé au conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif eau de l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1°) – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2°) – Statuant sur l'exécution du budget général et des budgets annexes eau, assainissement de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

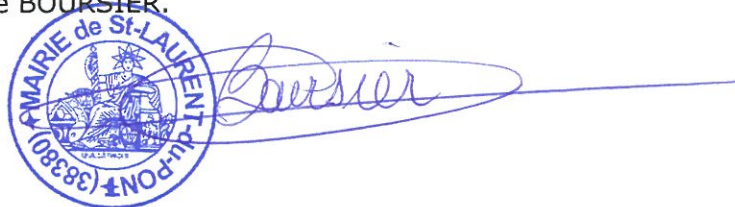
DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 du budget eau, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Céline BOURSIER.

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE de St-LAURENT-de-PONT' with the postal code '38380'. The stamp features a central emblem with a sun, a star, and a landscape. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. Boursier'.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-04

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 06

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Cédric MOREL, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : Véronique Morel.

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il est proposé au conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif Assainissement de l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- 2°) – Statuant sur l'exécution du budget général et des assainissement de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3°) – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 du budget assainissement, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-05

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPÉLLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET GENERAL.

Rapporteur : Véronique Morel.

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il est proposé au conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif général de l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) – Statuant sur l'exécution du budget général et des budgets annexes eau, assainissement de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 du budget général de la commune, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-06

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET DE L'EAU

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur présente au Conseil Municipal l'exécution de la comptabilité de l'exercice 2024 du Budget Eau de la commune.

1°) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2024 du budget de l'eau de la commune, qui peut être résumé comme suit :

- Dépenses d'exploitation :	986 153.60 €
- Recettes d'exploitation :	963 516.53 €
- Excédent de fonctionnement reporté :	37 719.84 €
- Total des recettes de fonctionnement :	1 001 236.37 €
- Excédent d'exploitation de clôture :	15 082.77 €
- Dépenses d'investissement :	348 341.22 €
- Recettes d'investissement :	205 945.64 €
- Excédent reporté :	257 942.81 €
- Total des recettes d'investissement :	463 888.45 €
- Excédent d'investissement de clôture :	115 547.23 €
- Excédent global de clôture :	130 630.00 €

Après avoir procédé à la présentation des résultats 2024, Madame le Maire propose Véronique MOREL à la présidence de la Séance, qui l'accepte, afin de faire procéder au vote. Madame le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

2°) – constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) – reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) – vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) - charge Madame le Maire du dépôt de la présente auprès des services de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Céline BOURSIER.



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par *Véronique MOREL*

A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025

Le Maire, Céline BOURSIER,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Saint-Laurent-du-Pont, le 02 avril 2025

Les membres du Conseil Municipal,

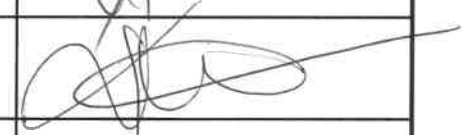
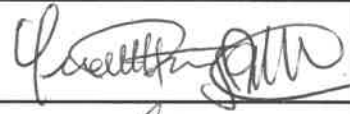
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES : Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2025

Céline BOURSIER, Maire	Ne participe pas au vote
Marie-Aude GONON	<i>[Signature]</i>
Bertrand PICHON-MARTIN	<i>[Signature]</i>
Véronique MOREL	<i>[Signature]</i>
Mathias LAVOLE	Pouvoir à Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Pouvoir à Karine LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	<i>[Signature]</i>
Marie-Grâce CAPELLI	<i>[Signature]</i>
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	<i>[Signature]</i>
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	<i>[Signature]</i>
Sébastien ESPINASSE	<i>[Signature]</i>

MAIRIE ST LAURENT DU PONT - EAU M49

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pouvoir à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le

08/04/2025

A Saint Laurent du Pont, le 08/04/2025


Céline BOURSIER, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-07

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur présente au Conseil Municipal l'exécution de la comptabilité de l'exercice 2024 du Budget assainissement de la commune.

1°) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2024 du budget de l'assainissement de la commune, qui peut être résumé comme suit :

- Dépenses d'exploitation :	508 544.49 €
- Recettes d'exploitation :	540 880.53 €
- Excédent de fonctionnement reporté :	57 950.00 €
- Total des recettes de fonctionnement :	598 830.53 €
- Excédent d'exploitation de clôture :	90 286.04 €
- Dépenses d'investissement :	988 400.70 €
- Déficit reporté :	90 527.58 €
- Total des dépenses d'investissement :	1 078 928.28 €
- Total des recettes d'investissement :	1 122 254.75 €
- Excédent d'investissement de clôture :	43 326.47 €
- Excédent global de clôture :	133 612.51 €

Après avoir procédé à la présentation des résultats 2024, Madame le Maire propose Véronique MOREL à la présidence de la Séance, qui l'accepte, afin de faire procéder au vote. Madame le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

2°) – constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) – reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) – vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) – charge Madame le Maire du dépôt de la présente auprès des services de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Céline BOURSIER.



ARRETE ET SIGNATURES

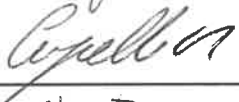
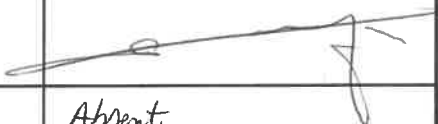
Présenté par Véronique MOREL
 A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025
 Le Maire, Céline BOURSIER,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Saint-Laurent-du-Pont, le 02 avril 2025

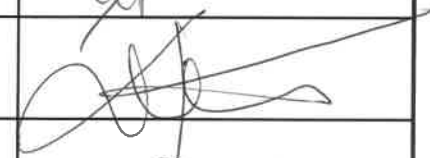
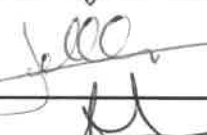
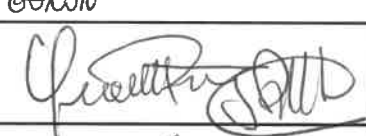
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES : Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2025

Céline BOURSIER, Maire	Ne participe pas au vote
Marie-Aude GONON	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Véronique MOREL	<u>Morel</u>
Mathias LAVOLE	Pouvoir à Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Pouvoir à Karime LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pouvoir à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A Saint Laurent du Pont le 08/04/2025


 Céline BOURSIER, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-08

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET GENERAL.

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur présente au Conseil Municipal l'exécution de la comptabilité de l'exercice 2024 du Budget général de la commune.

1°) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2024 du budget général de la commune, qui peut être résumé comme suit :

- Dépenses de fonctionnement :	4 573 984.16 €
- Recettes de fonctionnement :	5 352 196.50 €
- Excédent de fonctionnement reporté :	560 678.00 €
- Total recettes de fonctionnement :	5 912 874.50 €
- Excédent de fonctionnement :	1 338 890.34 €
- Dépenses d'investissement :	1 737 855.73 €
- Déficit reporté :	179 453.09 €
- Total des dépenses d'investissement :	1 917 308.82 €
- Recettes d'investissement :	1 986 204.27 €
- Excédent d'investissement :	68 895.45 €
- Excédent global de clôture :	1 407 785.79 €

Après avoir procédé à la présentation des résultats 2024, Madame le Maire propose Véronique MOREL à la présidence de la Séance, qui l'accepte, afin de faire procéder au vote. Madame le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

2°) – constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) – reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) – vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) – charge Madame le Maire du dépôt de la présente auprès des services de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, St-LAURENT
Céline BOURSIER.



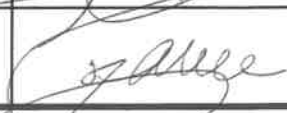
ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par Véronique MOREL
 A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025
 Le Maire, Céline BOURSIER,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Saint-Laurent-du-Pont, le 02 avril 2025

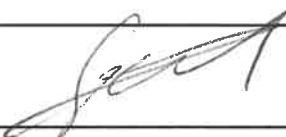
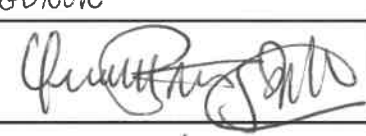
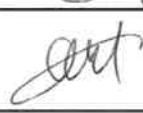
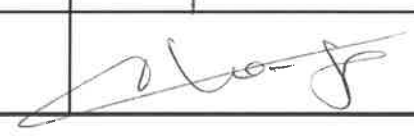
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES : Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 20/03/2025

Céline BOURSIER, Maire	Ne participe pas au vote
Marie-Aude GONON	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Véronique MOREL	<u>Morel</u>
Mathias LAVOLE	Pouvoir à Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Pouvoir à Karine LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	

MAIRIE ST LAURENT DU PONT - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pourvoi à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025 et de la publication le 08/04/2025

08/04/2025

A St Laurent du Pont le 08/04/2025



 Céline BOURSIER Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-09

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET DE L'EAU.

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que le Résultat de l'excédent de fonctionnement définitif au 31/12/2024 du budget Eau s'élève à : 15 082.77 €

Les règles en matière d'excédent de fonctionnement permettent l'affectation de tout ou partie de cet excédent en recette d'investissement à l'article 1068 affectation du résultat pour notamment couvrir le déficit d'investissement, couvrir la dette en capital et financer une part du projet d'investissement par l'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'article 1068 des recettes d'investissement :	0.00 €
Affectation en réserve règlementée à l'article 1064 (PV de cession) :	4 000.00 €
Conservation en excédent de fonctionnement à l'article 002 :	11 082.77 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-10

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que le Résultat de l'excédent de fonctionnement définitif au 31/12/2024 du budget Assainissement s'élève à : 90 286.04 €.

Les règles en matière d'excédent de fonctionnement permettent l'affectation de tout ou partie de cet excédent en recette d'investissement à l'article 1068 affectation du résultat pour notamment couvrir le déficit d'investissement, couvrir la dette en capital et financer une part du projet d'investissement par l'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :
- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'article 1068 des recettes d'investissement :	39 586.04 €
Affectation en réserve règlementée à l'article 1064 (PV de cession) :	700.00 €
Conservation en excédent de fonctionnement à l'article 002 :	50 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-11

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET GENERAL.

Rapporteur : Véronique Morel

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que le Résultat de l'excédent de fonctionnement définitif au 31/12/2024 du budget général s'élève à : 1 338 890.34 €

Les règles en matière d'excédent de fonctionnement permettent l'affectation de tout ou partie de cet excédent en recette d'investissement à l'article 1068 affectation du résultat pour notamment couvrir le déficit d'investissement, couvrir la dette en capital et financer une part du projet d'investissement communal par l'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :
- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à l'article 1068 des recettes d'investissement : 738 890.34 €
Conservation en excédent de fonctionnement à l'article 002 : 600 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Céline BOURSIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-12

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : FIXATION DES TAUX DE FISCALITE 2025.

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient, avant le vote du budget, de fixer les taux d'imposition sur la taxe foncière (sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties) ainsi que sur la taxe d'habitation qui reste perçue par les communes et qui concerne uniquement les résidences secondaires et logements vacants. Les perspectives budgétaires présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires ont été calculées en maintenant les taux d'imposition de 2025. Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- MAINTIENT les taux de 2024 pour l'année 2025 soit :

TAXES	TAUX 2025 en %
Foncier bâti	38 %
Foncier non bâti	75,70 %
Habitation (Résidences secondaires et logements vacants)	12 %

- FIXE les taux d'imposition 2025 de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants au même niveau que 2025 comme présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-13

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET DE L'EAU

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de Budget Primitif 2025 du Budget Eau

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif annexe M49 du service de l'eau, qui, tenant compte des résultats antérieurs, des restes à réaliser dépenses et recettes :

Excédent d'exploitation au 31/12/2024 :	15 082.77 €
Besoin de financement en investissement compte R1068 :	0.00 €
Excédent à reprendre en exploitation R002 :	11 082.77 €
Réserves règlementées au 1064 :	4 000.00 €
Excédent d'investissement au 31/12/2024 :	115 547.23 €

Peut-être résumé comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation :	1 019 775.00 €
Recettes d'exploitation :	1 008 692.23 €
Excédent d'exploit. Reporté :	11 082.77 €
Total recettes d'exploitation :	1 019 775.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

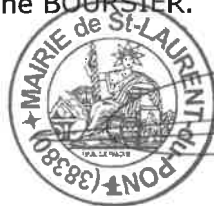
Dépenses d'investissement :	287 937.60 €
RAR dépenses 2024 :	39 687.40 €
Total dépenses d'investissement :	327 625.00 €
Recettes d'investissement :	192 077.77 €
RAR recettes 2024 :	20 000.00 €
Excédent d'inv reporté 2024 :	115 547.23 €
Total recettes d'investissement :	327 625.00 €

TOTAL DES DEPENSES 2025 : 1 347 400.00 €

TOTAL DES RECETTES 2025 : 1 347 400.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER.



ARRETE ET SIGNATURES

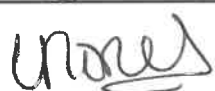
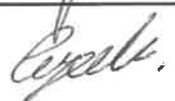
Présenté par le Maire, Céline BOURSIER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025
Le Maire, Céline BOURSIER,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

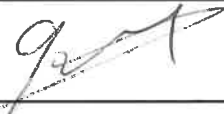
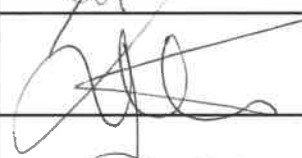
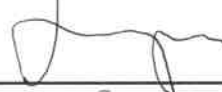
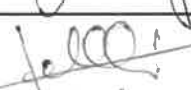
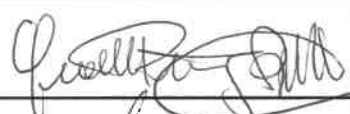
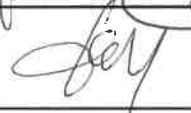
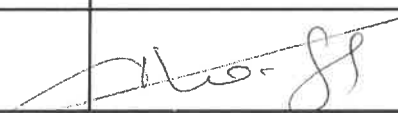
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2025

Céline BOURSIER, Maire	
Marie-Aude GONON	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Véronique MOREL	
Mathias LAVOLE	Poussi à Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Poussi à Karine LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	

MAIRIE ST LAURENT DU PONT - EAU M49

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pouvoir à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le

08/04/2025

A Saint-Laurent-du-Pont, le 08/04/2025



Céline BOURSIER, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-14

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT.

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de Budget Primitif 2025 du Budget Assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif annexe M49 du service de l'assainissement, qui, tenant compte des résultats antérieurs, des restes à réaliser dépenses et recettes et de l'affectation en investissement :

Excédent d'exploitation au 31/12/2024 :	90 286.04 €
Excédent à reprendre en fonctionnement R002 :	50 000.00 €
Affectation au 1068 :	39 586.04 €
Réserves règlementées au 1064 :	700.00 €
Excédent d'investissement au 31/12/2024 :	43 326.47 €

Qui peut être résumé comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation :	559 500.00 €
Recettes d'exploitation :	509 500.00 €
Excédent d'exploit. Reporté :	50 000.00 €
Total recettes d'exploitation :	559 500.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :	297 255.00 €
RAR dépenses 2024 :	41 745.00 €
Total dépenses d'investissement :	339 000.00 €
Recettes d'investissement :	211 939.53 €
RAR recettes 2024 :	83 734.00 €
Excédent d'investissement reporté :	43 326.47 €
Total recettes d'investissement :	339 000.00 €

TOTAL DES DEPENSES 2025 : 898 500.00 €

TOTAL DES RECETTES 2025 : 898 500.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Céline BOURSIER.



ARRETE ET SIGNATURES

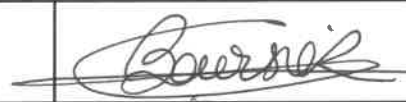
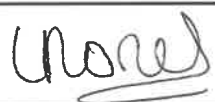
Présenté par le Maire, Céline BOURSIER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025
Le Maire, Céline BOURSIER,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

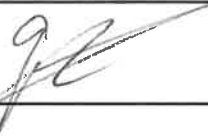
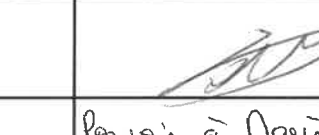
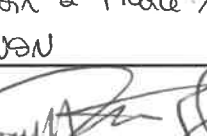
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2025

Céline BOURSIER, Maire	
Marie-Aude GONON	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Véronique MOREL	
Mathias LAVOLE	Pousin à Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Pousin à Karine LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	

MAIRIE ST LAURENT DU PONT - ASSAINISSEMENT M49

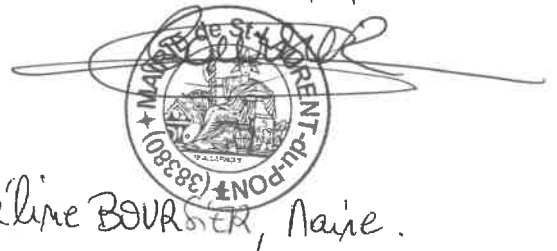
ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pension à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le

08/04/2025

A Saint-Laurent-du-Pont, le 08/04/2025


Céline BOURSIER, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-15

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET GENERAL.

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de Budget Primitif 2025 du Budget Général.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif principal de la commune, qui, tenant compte des résultats antérieurs, des restes à réaliser dépenses et recettes et de l'affectation en investissement du budget principal :

Excédent de fonctionnement au 31/12/2024 :	1 338 890.34€
Excédent repris en investissement au compte R1068 :	738 890.34€
Excédent à reprendre en fonctionnement Compte R002	600 000.00€
Excédent d'investissement reporté R001 :	68 895.45€

Qui peut être résumé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement :	5 913 000.00 €
Recettes de fonctionnement :	5 313 000.00 €
Excédent de fonctio. Reporté 2024 :	600 000.00 €
Total recettes de fonctionnement :	5 913 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :	2 008 922.67€
RAR dépenses 2024 :	671 077.33€
Total dépenses d'investissement :	2 680 000.00€
Recettes d'investissement :	2 017 304.55€
RAR recettes 2024 :	593 800.00€
Excédent d'investissement reporté :	68 895.45€
Total recettes d'investissement :	2 680 000.00€

TOTAL DES DEPENSES 2025 :	8 593 000.00€
TOTAL DES RECETTES 2025 :	8 593 000.00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER.



ARRETE ET SIGNATURES

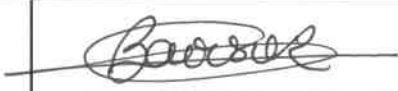
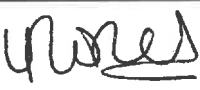
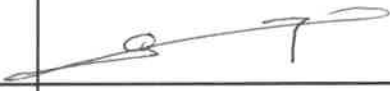
Présenté par le Maire, Céline BOURSIER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025
Le Maire, Céline BOURSIER,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 02/04/2025

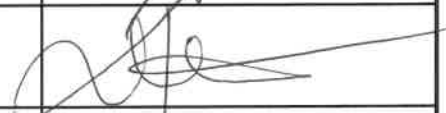
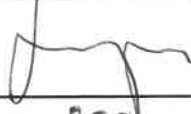
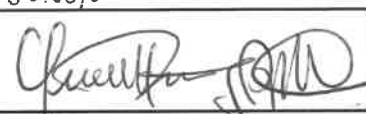
Date de convocation : 19/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Céline BOURSIER, Maire	
Marie-Aude GONON	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Véronique MOREL	
Mathias LAVOLE	Poussin de Véronique MOREL
Nathalie HENNER	Poussin de Karine LOCATELLI
Jean-Claude SARTER	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	Absente
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	Absent
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	

MAIRIE ST LAURENT DU PONT - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	Absente
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	Absente
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI	
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI	
Vanessa SEILLET	Pourvoir à Marie-Aude GONON
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	Absent
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Céline BOURSIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025 et de la publication le

08/04/2025

A Saint-Laurent du Pont, le

08/04/2025

Céline BOURSIER, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2025

DELIBERATION N°2025_04_02-16

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de Madame Céline BOURSIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 20 mars 2025

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 05

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie Grâce CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Cécile HOOG, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT.

REPRESENTES : Mathias LAVOLÉ a donné pouvoir à Véronique MOREL, Nathalie HENNER a donné pouvoir à Karine LOCATELLI, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie-Aude GONON.

ABSENTS : Virginie ALLEGRET-CADET, Romain DE WAELE, Claire GRANDJEAN, Carole FROT-COUTAZ, Philippe THOMAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET.

OBJET : REQUALIFICATION DE LA MONTEE DE LA CHAPELLE DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

Rapporteur : Véronique Morel

La Commune de Saint-Laurent-du-Pont, située au cœur du massif de la Chartreuse, est la ville centre de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. La commune profite de sa position de « chef-lieu local » au sein d'une vaste zone rurale pour être attractive grâce à ses commerces et à ses équipements scolaires, sportifs, culturels et sociaux.

Bien qu'exerçant des fonctions de centralité pour son bassin de vie, la Commune de Saint-Laurent-du-Pont présente des fragilités en matière d'attractivité et a rejoint le programme Petites Villes de Demain en 2021 (convention d'adhésion au programme) dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants et des territoires aux alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

En 2024, la Commune a entamé le passage en phase opérationnelle de Petites Villes de Demain. Une grande concertation sur le secteur du centre-ville a permis de récolter 500 contributions et de redéfinir les priorités à court terme pour les projets Petites Villes de Demain. Parmi ces contributions, un souhait des habitants de voir la requalification et la valorisation de l'entrée de la montée de la Chapelle, située au cœur du centre-ville.

Ce projet a retenu l'attention des élus et un avenant à la convention ORT est prévu au printemps pour actualiser les fiches-actions et y intégrer, entre autres, ce projet issu de la concertation.

L'espace de la montée de la Chapelle est en effet vétuste et souffre d'un manque de lisibilité et de visibilité. Créer un petit espace vert en plein cœur du centre-ville minéral poursuit donc plusieurs objectifs :

- Renforcer l'attractivité du centre-ville
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Valoriser le patrimoine
- Favoriser et inciter aux mobilités actives

Le coût estimé des travaux est de 90 000 €HT, coût qui sera affiné par la maîtrise d'œuvre.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Travaux	90 000	LEADER	50 000
		Autofinancement	40 000
TOTAL	90 000	TOTAL	90 000

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la subvention LEADER ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre du projet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Céline BOURSIER

